

Bernhard-Weiß-Str.6
10178Berlin-

MitteU +SAlexander

platz

Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Familie ■ Bernhard-Weiß-Str.6 ■ D-10178Berlin

www.berlin.de/sen/bjf

A tous les parents d'enfants dans des garderies à Berlin

04/03/2021

Information des parents sur l'ouverture de garderies lors du fonctionnement régulier restreint à partir du 9 mars 2021

Chers parents, mesdames et messieurs,

La fermeture des garderies de Berlin depuis le 25 janvier 2021 a entraîné un grand stress et des restrictions dans la vie quotidienne pour vous et vos enfants, même si plus de la moitié des enfants ont récemment pu bénéficier d'encadrements d'urgence. Le Sénat est très conscient de ce fardeau qui pèse sur les familles berlinoises.

Fort de ces connaissances et sur la base du nombre actuellement très faible d'infections dans les établissements de garderie d'enfant journalière de Berlin, le Sénat, lors de sa réunion du 2 mars 2021, a donc décidé d'ouvrir à nouveau les offres de garde au jour le jour (garderie et crèche) **à compter du 9 mars 2021 pour tous les enfants de Berlin et pour permettre un fonctionnement régulier limité dans des conditions de pandémie.**

En détail, ce qui suit est prévu:

1. Tous les enfants devraient avoir accès à un programme de garderie pour enfants. Il n'y a aucune restriction aux groupes cibles individuels. La liste des professions d'importance systémique ne s'applique plus.
2. Tous les enfants reçoivent une offre de garde qui répond au moins au droit légal basé sur les besoins de 7 heures par jour.
3. Les garderies doivent offrir aux familles le niveau de prise en charge le plus approprié possible et donc au moins offrir à leur groupe une durée de garde journalière conforme au chèque journalier.
4. Afin d'éviter les infections, les contacts doivent être réduits et leur traçabilité rendue possible. Les précautions doivent donc être prises dans des groupes aussi stables que possible.
5. Les mesures d'hygiène applicables doivent encore être respectées.

La prochaine ouverture présentera aux prestataires et aux institutions des défis organisationnels majeurs, en particulier dans les cas où tous les éducateurs ne sont pas disponibles. Si tel est le cas dans votre garderie, il peut être nécessaire, en coordination avec le superviseur de la garderie, d'offrir des modèles de garde pour une période limitée avec des changements quotidiens ou hebdomadaires. Nous vous demandons votre compréhension à cet égard et un soutien actif des garderies.

Nous vous demandons également de ne continuer à utiliser les encadrements que dans la mesure où cela est absolument nécessaire et de coordonner cela avec votre garderie sur une base régulière.

L'ouverture des offres de garde d'enfants s'accompagne de la mise à disposition complète et continue de tests rapides pour le personnel de la garderie ainsi que de la mise à disposition de matériel de protection (notamment bouche et nez / FFP2). De plus, il y a l'élargissement de la stratégie de vaccination, avec laquelle le personnel de la garderie s'est élevé dans l'ordre de priorité de vaccination et peut désormais recevoir les vaccinations rapidement.

Ces mesures apporteront une contribution significative à la sécurité et à la stabilité des activités de garde d'enfants dans la crèche et dans la garderie.

Avec le démarrage d'opérations régulières limitées, le département sénatorial de l'éducation, de la jeunesse et de la famille voit l'obligation pour tous les parents à partir de mars 2021 de contribuer aux frais de restauration mensuels de 23 euros. Cela s'applique également si vos enfants ne participent pas à la garderie.

Il est toujours vrai que, même après le début des opérations régulières limitées dans des conditions de pandémie, nous surveillerons et évaluerons le processus d'infection dans les installations avec une grande attention afin de réagir si nécessaire.

Si vous avez des questions, le service en ligne-parents du Département sénatorial de l'éducation, de la jeunesse et de la famille est toujours disponible jusqu'au 15 mars 2021. Vous pouvez le joindre au 030-902276600 tous les jours ouvrables de 9 h à 15 h.

Nous sommes très reconnaissants de votre soutien face à la situation actuelle. Nous espérons que ces nouvelles réglementations vous faciliteront l'organisation de votre vie de famille et permettront à vous et à vos enfants d'avoir un peu plus de normalité dans la vie de tous les jours.

Avec mes meilleures salutations

De la part de

Holger Schulze

Chef du département V

Education de la famille

et de la petite enfance